



Assemblée générale

Distr. limitée
4 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 114 d) de l'ordre du jour

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales ou autres :
coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire**

**Albanie, Arménie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie,
Grèce, République de Moldova, Roumanie, Turquie et Ukraine : projet de
résolution**

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation de coopération économique
de la mer Noire**

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Géorgie, Monténégro et Serbie

